

Et si l'école pouvait produire et utiliser son électricité ?

Consumer moins d'énergie, ou en tout cas différemment, sera sans doute l'un des enjeux majeurs des années à venir. C'est notamment dans cette optique que travaillent les élèves ingénieurs de PaoliTech, l'école d'ingénieurs de l'Université de Corse. Tout récemment, l'un d'eux a présenté son projet aux élus et membres des services concernés pour que le groupe scolaire de Sainte-Lucie puisse bénéficier d'une autoconsommation électrique pour l'ensemble de ses infrastructures.

"La loi sur l'autoconsommation ne date que de 2017, donc les projets sont plutôt rares. En Corse, aucun n'est encore sorti de terre à notre connaissance", ont expliqué Abdellah Maarifa, étudiant en 2e année d'école d'ingénieur, et sa responsable pédagogique Rachel Baïlle, maître de conférences en physique à l'Université de Corse. L'étudiant en *smart grid* - comprenez réseaux électriques intelligents - travaille notamment sur l'intégration des énergies renouvelables dans le réseau électrique.

Développer l'autoconsommation

D'où le projet présenté par le jeune homme, et réalisé en binôme avec un autre étudiant de sa promo ainsi que l'aide d'un bureau d'études insulaire, qui consisterait donc à installer des panneaux photovoltaïques sur un tiers ou un quart de la toiture du groupe scolaire et ainsi de permettre la consommation de l'énergie produite sur place, avec une possibilité de revente à EDF. "Pour le moment, il n'y a que de la revente. L'originalité de ce projet est plu-



Abdellah Maarifa, étudiant en 2^e année d'école d'ingénieur à PaoliTech, a présenté un projet sur l'intégration des énergies renouvelables dans le réseau électrique. /PHOTO 50

tôt de faire baisser la facture grâce à un outil propre. Plusieurs études montrent que l'autoconsommation est plus rentable, à terme, que la revente directe".

Et si cette production ne permettra peut-être pas d'assurer toute la consommation du groupe scolaire, elle aiderait à réduire la facture, avec un gain annuel prévu de 3600€, "mais elle permettrait aussi d'amoindrir la dépendance vis à vis du fournisseur, ce qui est particulièrement utile dans une région qui connaît des épisodes de coupures de courant relativement réguliers. Et cela contribuerait également à faire baisser les émissions de gaz à effet de serre".

Avec un coût estimé d'installation de 55000€ pour des charges annuelles de 1430€, l'opération serait plutôt rentable pour un bâtiment dont la consom-

mation annuelle s'établit à 151863kw/h pour un prix de 22095€. "Mais il faudrait un système de fixation vraiment efficace sur la toiture en se basant sur sa structure car le bâtiment est très exposé au vent", faisait-on remarquer du côté de la municipalité.

Même si le projet d'Abdellah Maarifa a largement séduit lors de sa présentation, sa réalisation ne se fera pas dans l'immédiat: "En tout état de cause, cela ne pourra pas se faire sous cette mandature, explique le conseiller municipal Jean-François Muzy. L'objectif de ce projet, c'est avant tout d'avoir des idées pour l'avenir, en utilisant des ressources locales, comme l'université de Corse, pour avoir un retour adapté à nos problématiques locales".

SANDRINE ORDAN